ÉLECTIONS RÉGIONALES

# Plus simple, plus rapide le vote électronique

**Les 14 et 21 mars auront lieu les élections régionales destinées au renouvellement des 26 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer. À Boulogne-Billancourt, tous les votes se font de façon électronique.**

Ces élections permettent d'élire les conseillers régionaux qui siègeront au conseil régional pour une durée de quatre ans. Ils sont 209 en Île-de-France dont 29 pour les Hauts-de-Seine. Une élection qui, au même titre que les municipales et cantonales, a toute son importance pour le quotidien des citoyens *(voir l'encadré compétences)*. Il s'agit d'un scrutin proportionnel avec prime majoritaire, et pouvant être à deux tours. Chaque électeur vote pour la liste régionale de son choix. Bien que déposées au niveau régional, ces listes sont composées de sections départementales. À l'issue du premier tour, seules les listes ayant obtenu un score au moins égal à 10 % des suffrages exprimés au niveau régional peuvent se maintenir au second tour de scrutin. Elles peuvent également fusionner avec les listes des partis ayant obtenu au moins 5 % des suffrages. Contrairement à un scrutin de type majoritaire, ce ne sont donc pas que les deux premières listes qui peuvent se maintenir mais toutes celles qui dépassent la barre des 10 %. ●

© Bahi

## Machine à voter électronique, mode d'emploi

**Plus rapide et plus simple, le vote électronique se pratique dans les 66 bureaux de vote de Boulogne-Billancourt.**

- **Choisir :** appuyez sur le bouton noir situé sous le bulletin correspondant au candidat de votre choix.
- **Contrôler :** visualisez votre choix sur l'écran de contrôle.
- **Valider :** appuyez sur la touche validation.

# La Région, quelles compétences ?

Développement économique, aménagement du territoire, transports publics, logement, patrimoine et action culturelle, financement et constructions d'infrastructures éducatives et sportives (crèches, lycées, stades…). À titre d'exemple, les régions financent des projets tels que la gratuité des manuels scolaires pour des lycéens franciliens, l'achat d'appareillage et l'adaptation des logements pour les personnes handicapées, la prévention des inondations et le maintien de la biodiversité, les travaux dans les services hospitaliers d'urgence, etc.

### Le conseil régional, des élus et des services.

**L'exécutif régional :** un président et 15 vice-présidents. L'assemblée régionale se réunit en séance plénière six fois par an environ, pour voter le budget et débattre des orientations de la politique régionale. En commissions permanentes : c'est une assemblée restreinte qui se réunit une fois par mois pour s'occuper des affaires courantes et voter les subventions et les aides accordées par la Région. Les commissions thématiques : l'assemblée régionale et la commission permanente s'appuient sur les avis des commissions thématiques chargées de préparer les décisions soumises aux votes (aménagement du territoire, lycées, logement, etc.). Composées d'élus des groupes politiques, elles ont un rôle consultatif.

**Chaque année,** les conseillers régionaux votent près de 3 000 délibérations qui se traduisent par environ 50 000 décisions d'affectations de crédits pour améliorer la vie des Franciliens.

**Le Conseil économique et social régional** (CESR), composé de 122 représentants des différents secteurs sociaux-économiques, joue un rôle consultatif. Il rend des avis et réalise des études, soit de sa propre initiative, soit à la demande du conseil régional. ● **S. D.**

© A. Olszack

## Philippe et Aurélie : le réflexe citoyen

**31 décembre 2009,** la mairie va bientôt fermer ses portes. Au guichet de l'État civil, un jeune homme se présente. Philippe, 34 ans, nouveau Boulonnais, vient s'inscrire avec son épouse Aurélie, 34 ans sur les listes électorales de la ville. Elle est originaire d'Eure-et-Loire, lui de l'Aube. Un réflexe citoyen de dernière minute auquel le jeune couple est foncièrement attaché. « *Nous avons emménagé à Boulogne-Billancourt il y a quelques mois seulement. Comme ma femme vient d'accoucher, que j'ai eu un accident de moto, bref, nous étions très occupés d'où notre inscription sur les listes électorales au dernier moment !* raconte Philippe. « *Le vote pour nous est très important,* poursuit Aurélie, *c'est un droit, un devoir. De toute façon, nous votons à chaque élection. Il faut être actifs si nous voulons que les choses changent, évoluent dans notre pays. Depuis nos 18 ans, jamais, nous n'avons raté une élection.* » Ce jeune couple habite avec ses deux enfants près du cours Seguin. Il en profite pour nous confier ses impressions de nouveaux Boulonnais. « *À l'arrivée de notre deuxième enfant, Zoé, nous avons voulu agrandir l'appartement. Nous avons choisi Boulogne-Billancourt et plus précisément le nouveau quartier, celui du cours Seguin car nous trouvons ce projet urbain très intéressant et apprécions sa mixité sociale du quartier composé de gens de tous horizons. Nous participons à la vie de notre ville et trouvons qu'il y a beaucoup d'activités proposées. Nous attendons seulement l'ouverture de commerces dans notre quartier.* »● **S. D.**

© Bahi

SCRUTIN RÉGIONAL

## FICHE PRATIQUE

**Horaires** Les 66 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h les 14 et 21 mars.

**Formalités d'inscription** Les inscriptions sont closes depuis le 31 décembre sauf pour quelques exceptions : les jeunes Boulonnais ayant 18 ans jusqu'à la veille du premier tour de l'élection sont inscrits d'office sur les listes électorales et en seront informés par un courrier de la mairie (en cas de doute, ceux-ci peuvent venir s'inscrire par eux-mêmes à la mairie en apportant un justificatif de domicile et une pièce d'identité).

**Pièces à présenter au moment du vote**
La carte électorale et un titre d'identité : la carte nationale d'identité ou le passeport (en cours de validité ou périmé) - la carte du combattant de couleur chamois ou tricolore - la carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie - la carte d'identité de fonctionnaire avec photographie délivrée par le directeur du personnel d'une administration centrale, les préfets ou les maires au nom d'une administration de l'État – le permis de conduire – le permis de chasser avec photographie.
Attention ! S'il est toujours possible de voter sans sa carte d'électeur, il est impératif de présenter une pièce d'identité.

**Vote par procuration** Toute personne absente le jour des élections peut donner procuration à un tiers. Pour la faire établir, adressez-vous au commissariat, à la gendarmerie, ou au tribunal d'instance. Au vu des délais, il est recommandé d'effectuer les démarches le plus tôt possible. Un impératif, le mandant et le mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune.

## GROUPE « UNIS POUR BOULOGNE-BILLANCOURT »

# Halte au dénigrement

Dans le dernier numéro de Boulogne-Billancourt Information, le maire a évoqué à deux reprises « la menace de mise sous tutelle préfectorale de la ville en 2008 ».
Cette menace n'a jamais existé, car l'état des finances municipales en mars 2008 était satisfaisant, comme l'atteste l'étude financière établie à cette date par le Trésor Public.
Faire croire aux Boulonnais qu'il est nécessaire d'augmenter fortement la fiscalité participe beaucoup plus de la querelle politique que de la vérité financière. À aucun moment, les autorités préfectorales ni les différents organismes chargés du contrôle financier des collectivités territoriales n'ont manifesté la moindre préoccupation sur la situation financière de Boulogne-Billancourt et encore moins enclenché le processus juridique très précis qui peut conduire à la mise sous tutelle d'une collectivité.
C'est sans doute parce qu'en 1995 j'avais été élu pour sortir la ville de cette tutelle, ce qui fut fait sans augmentation de la fiscalité, que cette menace est évoquée depuis deux ans.
Je souhaite vivement qu'il n'en soit plus question, car il est consternant de constater que le dénigrement des prédécesseurs constitue l'argument central de l'action du maire de notre ville.
Cela dit, je me réjouis d'apprendre que la gestion municipale s'améliore et que les notes favorables attribuées par le cabinet Standard and Poors retrouvent leur niveau des années 1996-2007. Et, avec tous les membres du groupe Unis pour Boulogne-Billancourt, je souhaite que cette bonne appréciation persiste tout en maintenant une fiscalité modérée à Boulogne-Billancourt. ●

**Jean-Pierre Fourcade**
**et le groupe Unis pour Boulogne-Billancourt**

**Pour rencontrer les membres du Groupe « Unis pour Boulogne-Billancourt »**
**63, rue de Billancourt (angle route de la Reine)**
**Tel : 01 41 31 45 09 - e-mail contact@upbb.fr**
**Web : www.upbb.fr**
**Permanences : lundi, mardi et vendredi : de 15h30 à 18h30 – jeudi de 16 h à 20 h et sur rendez-vous.**

## GROUPE « @LTERNANCE »

# Doit mieux faire !

Dans les colonnes du journal municipal BBI de l'été 2008, le maire-adjoint, chargé de l'espace public, détaillait son « plan Marshall » qui serait mis en œuvre dans notre ville afin de contribuer à la rendre plus propre, plus sûre et plus accueillante.
Ces engagements se sont-ils traduits dans les faits ?
Des améliorations sont, certes, intervenues notamment dans le traitement des encombrants, les aménagements et élargissements de trottoirs, la création supplémentaire de parkings deux roues, l'installation de distributeurs de sachets pour les propriétaires de chiens, mais les principaux résultats escomptés se font toujours attendre, à savoir :
• les déjections canines et les détritus de toutes sortes recouvrent toujours aussi assidûment les trottoirs et la chaussée. Malgré les mises en garde de la municipalité, un sentiment d'impunité continue de prévaloir. De plus, les fréquences de nettoyage sont insuffisantes ;
• les enseignes publicitaires proliférantes de certains commerçants, le stationnement anarchique des propriétaires de scooters, transforment nos trottoirs en parcours du combattant pour les piétons. Quant aux concessionnaires de deux roues, visiblement leur expansion est sans limite (exemple : route de la Reine) ;
• la création de terrasses bâchées sur des portions étroites de trottoirs limite anormalement l'espace de circulation des piétons, souvent tapissé de mégots ;
• la persistance d'une réelle insécurité routière ne peut qu'être constatée. Les zones 30 sont régulièrement bafouées ou ignorées ;
• enfin, alors même que l'arrivée de Vélib' sur la ville est un succès, l'aménagement de nouvelles pistes cyclables se fait toujours attendre.
Il est, certes, difficile de régler tous ces problèmes dans de courts délais car les attentes de la population sont parfois contradictoires. Toutefois, la municipalité doit faire preuve d'un volontarisme soutenu en étant d'une part, plus à l'écoute des conseillers de quartiers qui font remonter de précieuses informations et en usant, d'autre part, de moyens coercitifs que la loi permet désormais.
L'enjeu que constituent la propreté et la sécurité des trottoirs et des voies publiques doit être au cœur des préoccupations des élus de toute municipalité. Comptez sur nous pour continuer de le rappeler. ●

**Marc Fusina**

**Nous joindre, nous rencontrer, vous informer :**
**Groupe @lternance : 92, rue d'Aguesseau**
**92100 Boulogne-Billancourt. Tel : 01 48 25 63 61.**
**Courriel : alternancebb92@orange.fr**
**Blog/ http://boulognebillancourt.hautefort.com/**
**Ouvertures de la permanence : lundi et jeudi : 10h-12h et 14 h-18h. Samedi : 10h-12h**

## GROUPE DE LA MAJORITÉ RASSEMBLÉE

# Garantir la qualité des équipements municipaux ; au quotidien, au service de tous les Boulonnais

Dès l'installation du nouveau Conseil municipal, Pierre-Christophe Baguet, notre Député-maire, m'a fixé comme mission prioritaire d'établir un état des lieux des travaux à réaliser en distinguant : les urgences liées à la sécurité, les urgences pour le maintien du bon fonctionnement des bâtiments et les travaux indispensables à programmer.

Faire face aux deux premières de ces catégories a nécessité une mobilisation exceptionnelle des personnels et des moyens budgétaires.

J'ai obtenu l'une en démontrant, au travers de ma présence personnelle sur les chantiers, l'importance que l'équipe municipale accordait à ces réalisations qui participent au confort de vie des familles boulonnaises. Quant au budget, ce sont plus de 6,5 millions d'euros par an que la majorité municipale a décidé de mobiliser pour mettre à niveau l'ensemble des équipements municipaux.

Les 90 employés de la ville dédiés à l'entretien des bâtiments composent une véritable « PME ». Grâce à ses peintres, menuisiers, électriciens, serruriers, plombiers et maçons ainsi qu'à ses deux équipes polyvalentes embarquées sur des camionnettes techniques, elle intervient directement dans tous les quartiers de la ville et dans tous les équipements municipaux ou rattachés aux services rendus au public. Parallèlement, en certaines circonstances et afin de permettre une plus grande réactivité, des chantiers sont sous-traités à des entreprises extérieures et supervisés par les cadres de ce service municipal

Tous les espaces publics répartis sur toute la ville nécessitent un suivi régulier ; crèches, établissements scolaires, cimetières, gymnases et stades, centres d'animation, les marchés couverts… Sur les 271 bâtiments que compte la commune, dont 85 principaux, plus de 3 000 interventions, de la maintenance à la restructuration, ont été recensées pour l'année 2009. La période de l'été étant mise à profit pour conduire quelques 100 chantiers simultanés ! Passé le stade des urgences incontournables que nous avons listées à notre arrivée, les parents des crèches, des écoles ou les associations sportives peuvent constater l'efficacité opérationnelle de notre gestion. Pour ne prendre que quelques exemples :

• réorganisation des locaux de la Police municipale en vue de l'augmentation des effectifs et de la mise en place d'un centre de vidéo protection ;

• remise en état de nos cimetières et des 19 500 emplacements : nettoiement, désherbage, reprise de terrains, réfection de tombes, travaux de voirie. Création d'un jardin du souvenir au cimetière Pierre Grenier afin d'accueillir les cendres des personnes dont le corps a donné lieu à crémation (notre villes est l'une des premières du Département à s'être dotée d'un tel site) ;

• rénovation des sanitaires dans les écoles pour favoriser l'hygiène (Billancourt, Ferdinand Buisson, Escudier, Forum, Abondances) ;

• amélioration de l'accessibilité avec la pose de « main courante » ou la création de sanitaires adaptés (hôtel de ville, marchés Billancourt et Escudier), création d'ascenseur à l'espace Landowski.

Ces multiples chantiers ont vocation à entretenir notre patrimoine collectif et améliorer la qualité des services rendus au public.

Les clubs sportifs peuvent programmer leurs activités dans des équipements entretenus, la ville a su mettre en place, en urgence, un centre de vaccination à la demande des autorités sanitaires nationales. Elle programme l'insonorisation des réfectoires des écoles pour lutter contre la nuisance du bruit excessif, tout cela en ayant le souci constant de la réponse immédiate aux travaux qu'exige la sécurité des usagers ; enfants, adultes ou encore personnes dépendantes.
C'est là le sens de l'engagement de la majorité municipale pour l'amélioration de la qualité de notre vie au quotidien à Boulogne-Billancourt. ●

**Henri Ricard**
**Maire-adjoint en charge des travaux.**